



Saint-Denis, le 27 Juin 2006

Centre Hospitalier Départemental

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT DE :
➤ D'UN MASSEUR-KINESITHERAPEUTE
AU CENTRE HOSPITALIER DEPARTEMENTAL FELIX GUYON DE ST-DENIS (REUNION)

Un concours sur titres sera organisé par le **Centre Hospitalier Départemental Félix Guyon** de Saint-Denis de la Réunion, en application du décret n° 89-609 du 1^{er} septembre 1989 modifié portant statuts particuliers des personnels de rééducation de la fonction publique hospitalière, afin de procéder au recrutement d'un masseur-kinésithérapeute.

Les candidats doivent satisfaire aux exigences du décret précité, notamment en matière de diplômes, de limite d'âge ou de conditions générales d'accès à la fonction publique hospitalière.

Les dossiers de candidature accompagnés de toutes pièces justificatives doivent être adressés au directeur du **Centre Hospitalier Départemental Félix Guyon** - 97405 Saint-Denis Cedex **au plus tard le 28 juillet 2006, le cachet de la poste fera foi.**

Pour le Directeur et par délégation,
Le Directeur-Adjoint
Chargé des Ressources Humaines

Damien SEBILEAU

AFFICHAGE : - ETABLISSEMENT
- PREFECTURE
- LES SOUS PREFECTURES

INSERTION : RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE